

La maison Naef fête ses 100 ans

Fondée à Ollon en 1912, notre entreprise de ferblanterie-couverture & sanitaire-chauffage est aujourd'hui une alerte centenaire. C'est à la quatrième génération qu'il appartient de marquer cet événement. Des années d'existence consacrées à de nobles métiers! Notre famille a ainsi contribué à la réalisation de nombreux ouvrages, avec le souci constant de mettre au service de notre clientèle notre savoir et notre volonté de mener à bien et avec soin les travaux qui nous ont été confiés.

Un grand merci à tous ceux qui, de près ou de loin, ont contribué, par leur confiance et leur fidélité, à faire vivre notre entreprise tout au long de ces années, du petit atelier de 1912 aux structures actuelles.



Paul Naef entouré de ses fils Alain (à gauche) et Robert (à droite) Naef.

HISTORIQUE

p.2



ALAIN NAEF

p.6



RÉNOVER UN TOIT

p.8



ROBERT NAEF SA

p.9



SOLAIRE THERMIQUE

p.13





Robert Naef.

Un brin d'histoire...

Robert Naef (1912-1952)

C'est en septembre 1912 que Robert Naef, né le 20 février 1886, se mit à son compte à Ollon en qualité de ferblantier-appareilleur, métier qu'il avait appris chez Straggiotti à Aigle. Installé au village, il effectuait des réparations et assurait l'entretien des maisons du village d'Ollon et des hameaux environnants.

Il fut rapidement apprécié de ses clients et des autorités qui lui confièrent la construction et l'entretien du réseau d'eau d'Ollon Plaine, soit tout le bas jusqu'aux localités de Huémoz et de Plambuit. C'est ainsi qu'il sillonnait une grande partie du territoire communal au guidon sa moto Condor – un side-car – que tout le monde appelait «la douze-douze» en raison de son immatriculation VD 1212. Par la suite, il acheta une Motosacoche, puis une BMW 600, toutes deux également équipées d'un side-car, la dernière acquisition étant conduite par son fils Adolphe.

Robert Naef entretenait et contrôlait les réservoirs d'eau du bas de la

Commune, ce qui l'obligeait à se rendre, d'abord à pied jusqu'à ce qu'il fût motorisé, jusqu'à la chambre de partage située dans le bois des Léchières au-dessus de Chesières. C'était le temps où le travail était pénible et les heures nombreuses. Il est vrai que les réalisations de l'époque ne sont pas comparables à celles qui ont vu le jour à partir de la seconde moitié du vingtième siècle, mais le fondateur de l'entreprise aujourd'hui centenaire sut mener à bien ses affaires quatre décennies durant. C'est dire qu'il vécut les fluctuations économiques engendrées par les deux guerres mondiales et la période particulière de l'entre-deux-guerres.

Conservées avec soin par certains clients, des factures de diverses époques nous donnent un aperçu de l'évolution du prix de l'heure :

1915 : Fr. 0.70 centimes de l'heure

1916 : Le même tarif

1923 : Fr. 1.50 de l'heure

Si l'augmentation paraît radicale, elle n'évolue plus guère, puisque des factures de 1927, 1930 et 1931 font état d'un prix identique.



Quelques exemples de factures des débuts de la société NAEF SA.



C'est au guidon d'une telle moto que Robert Naef sillonnait le territoire de la commune d'Ollon dans les années 1930 à 1952

Si Robert Naef eut le courage de poursuivre son métier à une période particulière de l'existence humaine, il connut à la fin de sa vie les prémices de la formidable évolution démographique, économique et commerciale de la seconde moitié du vingtième siècle. C'est ainsi que peu après la fin de la guerre, de gros travaux furent entrepris, les constructions de la Ferme des Peupliers à Saint-Triphon-Gare et de la Grande Salle d'Ollon, notamment. Pour les travaux de couverture, il était courant à l'époque d'engager des ouvriers temporaires, spécialement des hommes du village qui formaient ainsi une chaîne humaine. Robert Naef quittait les siens en automne 1952, plus précisément le 28 octobre, le jour du quatorzième anniversaire de son petit-fils Paul.

Aldolphe Naef (1952-1971)

Né le 17 avril 1913, le fils de Robert Naef était à même de reprendre le flambeau familial. En effet, de 1928 à 1931, il avait effectué l'apprentissage auprès de son père, puis un stage d'une année dans une entreprise



Aldolphe Naef.

bernoise, afin de parfaire ses connaissances. Depuis, de nombreux jeunes eurent le loisir d'apprendre le métier au sein de l'entreprise Naef, sous la houlette des patrons successifs.

En 1953, Adolphe acquit le premier véhicule quatre roues, une Jeep Willys immatriculée VD 27827 qui fut de la plus grande utilité. C'est à cette période d'après-guerre que se situa le début d'un formidable essor conjoncturel. La situation climatique du village d'Ollon et son ensoleillement étaient suffisamment attrayants pour que poussent petit à petit dans ses vergers des villas familiales. À la fin des années soixante, la Commune d'Ollon mit sur pied un plan d'affectation des vergers, appelé à l'époque «remaniement parcellaire». Entre-temps, Paul Naef, fils d'Adolphe, avait effectué au sein de l'entreprise familiale et dans l'entreprise Aubort à Lausanne, son apprentissage de ferblantier-appareilleur, de 1953 à 1957. En 1959, Adolphe acquit un bâtiment à la rue de l'Industrie et y transféra son atelier qui se situait jusqu'alors à la rue du Carroz. Ce bâtiment fut ensuite transformé et deux appartements furent créés au-dessus de l'atelier.

Adolphe demeurant le patron, l'entreprise se mua en «Adolphe Naef & fils» et fut appelée, outre les travaux liés à la construction de villas cités plus haut, à effectuer des ouvrages communaux tels le renforcement de la conduite depuis les sources du Poutet jusqu'à l'entrée du tunnel du Chamossaire, puis la traversée dudit tunnel pour l'alimentation de la station de Villars.

D'autres ouvrages effectués à cette période méritent d'être relevés: la ferblanterie, la couverture et le chauffage du premier H.L.M. d'Ollon (habitation à loyer modéré), l'alimentation en eau du hameau de Verschiez, la réfection du collège de Panex (ferblanterie et couverture), la conduite de distribution d'eau depuis le réservoir d'Auliens jusqu'à celui d'Antagnes, la ferblanterie et couverture de la Chapelle catholique d'Ollon, la ferblanterie, la couverture et le sanitaire de l'Association viticole d'Ollon.

Connu et apprécié de tous, Aldolphe Naef, que bon nombre appelaient familièrement Chouquet, laissa les siens dans la peine le 11 août 1971.



Paul Naef

INTÉRESSANTE MISE À L'ENQUÊTE À OLLON Un chauffage à l'énergie solaire

Les directives fédérales concernant l'économie d'énergie incitent plusieurs constructeurs à se lancer dans la grande aventure de la récupération de chaleur fournie par les rayons solaires. La région du district d'Aigle, à Gryon et Ollon notamment, voit naître chaque année un certain nombre de tels équipements. Et c'est à Ollon précisément qu'un projet important et intéressant est soumis à l'enquête publique par M. Paul Naef, le patron d'une entreprise de chauffage et d'installations sanitaires.

Dans le bâtiment de l'ancienne Coopérative, M. Naef souhaite installer un système de chauffage des quatre appartements par énergie solaire. Toute la maison sera chauffée par le sol dans lequel passeront des conduites dont l'eau aura été chauffée à 40 ou 50 degrés en ayant passé par des éléments qui seront placés sur le pan sud du toit. Une citerne à eau d'une contenance de 50 000 litres, isolée, sera enterrée au nord de l'immeuble. Les éléments récupérateurs d'énergie seront étu-

diés en fonction de la température désirée et pour que la chaleur accumulée soit suffisante pour chauffer l'immeuble pendant tout un mois sans soleil.

Seconde idée intéressante de M. Naef: les eaux d'écoulement des cuisines et salles de bains de l'immeuble, qui s'écoulent à une température de quelque 30 degrés, seront elles aussi utilisées afin de préchauffer l'eau chaude domestique. Elles se videront dans une citerne au sein de laquelle passera un serpentín où l'eau potable des conduites communales passera de 12 degrés (température initiale) à 30 degrés environ. Un boiler assurera le chauffage final à 70 degrés. Le trop-plein de la citerne contenant les eaux d'écoulement partira ensuite par les égouts. Voilà deux idées intéressantes par lesquelles M. Naef fait un peu office de pionnier. Précisons qu'une installation de chauffage d'appoint au gaz sera également construite pour les appartements. Une heureuse manière d'économiser mazout et électricité!

F.-C.

Article dans le 24 HEURES (décembre 1977).

Paul Naef (1971-2003)

Né le 28 octobre 1938, Paul reprit en 1971 les rênes de l'entreprise Naef, troisième génération du nom. Comme cela a été relevé plus haut, Paul effectua partiellement son apprentissage auprès de son père. Après son école de recrue qu'il accomplit à Payerne dans l'aviation en qualité de ferblantier, il mit le pied à l'étrier au sein de l'entreprise familiale. Par la suite, il eut honneur à cœur de passer en 1966 les examens de monteur en chauffage, ce qui allait permettre à l'entreprise de soumissionner des travaux subsidiés, puis en 1977 d'obtenir le certificat de couvreur, élément qui n'existait pas en Suisse romande jusqu'à cette date. En 1978, Paul créait une société anonyme à l'enseigne de Paul Naef S.A.

Si son entreprise put toujours bénéficier d'une conjoncture qui favorisa des travaux d'importance, Paul Naef ne négligea pas pour autant le service à la petite clientèle, ceci en regard du respect qu'il lui vouait et en prévision d'éventuels jours moins propices. De cette période, relevons ces travaux d'importance: Station d'épuration et dépôt de la voirie communale, collège de Perrosalle, la Résidence Daphné à Villars (1'300 m² de toiture), le 2^{ème} et le 3^{ème} H.L.M. d'Ollon (sanitaire, 1984), les deux immeubles Grand-Vy à la sortie d'Ollon, direction Bex. À cela s'ajoute l'entretien permanent de l'usine Zwahlen & Mayr à Aigle, l'entretien et la réfection des conduites communales.

En 1978, avec la collaboration de l'architecte Pierre Chuard, Paul Naef jetait les bases d'une méthode de chauffage appelée à pallier à long terme une pénurie de matière première, en étant membre fondateur de la société vaudoise pour l'énergie solaire. L'année suivante, il achetait et transformait le bâtiment Coop, au bas de la rue de l'Industrie, en le dotant d'une installation solaire, contrôlée par l'État et qui est encore en fonction en 2012. Ce nouveau système mit du temps pour trouver sa place dans la construction, car il était très onéreux. Mais dès 1995, les panneaux solaires



1er véhicule 4 roues d'entreprise, 1953 (Jeep Willys)
Paul à l'âge de 15 ans



Devant l'atelier en 1982.

allaient prendre de plus en plus d'importance et de cette date à ce jour, ce ne sont pas moins de 150 villas et bâtiments qui ont été réalisés en matière de chauffage et d'alimentation en eau chaude, essentiellement sur le territoire communal. Pour parvenir à un tel résultat, l'entreprise Naef dut s'investir et participa notamment au Comptoir d'Aigle de 1996 à 2001 où tant les curieux que les intéressés pouvaient se familiariser avec les principes du chauffage à l'énergie solaire.

Alain et Robert Naef (dès 2003)

Quand Paul Naef devint pensionné de l'AVS en 2003, il ne se sentait pas l'âme d'un retraité, mais ses fils Alain et Robert avaient acquis suffisamment d'expérience pour que la transition s'effectue dans la douceur. Tous deux avaient mené à bien les études utiles et nécessaires à la conduite de l'entreprise familiale qui filait alors gaillardement vers son centenaire.

Né en 1964, Alain Naef effectua son apprentissage de ferblantier-couvreur au sein de l'entreprise Linsig à Montreux, de 1980 à 1985. Il intégrait l'entreprise en 1989, non sans avoir vécu une expérience enrichissante à l'étranger en suivant l'École supérieure de couverture sur ardoise à Angers en 1986, puis l'École de contremaître en couverture en 1986/1987. De deux ans son cadet, son frère Robert effectua son apprentissage d'installateur sanitaire chez Ruchet S.A. à Villars, de 1982 à 1985, intégra l'entreprise en 1988, puis acquit la maîtrise fédérale de monteur sanitaire (1991-1995) et le CFC de monteur en chauffage (1996).

Si aujourd'hui Alain et Robert Naef travaillent main dans la main en poursuivant l'œuvre entreprise voilà cent ans par leur arrière-grand-père, ils ont également le regard tourné vers l'avenir et celui de leurs enfants. C'est la raison pour laquelle deux entités distinctes ont vu le jour en

2010 : Alain Naef S.A. (ferblanterie-couverture) et Robert Naef S.A. (sanitaire-chauffage). Une seule réception et un seul bureau témoignent de leur volonté commune de diriger dans le meilleur esprit ces deux entités fortes de dix-sept personnes au total. Ces structures bien en place, 2012 marquera également la dissolution de la société Paul Naef S.A.

Ce bref historique serait incomplet s'il ne signalait pas l'implication des générations Naef dans la vie communale. Adolphe fut un pilier de la fanfare Écho des Alpes, Paul taquina le ballon rond avec le FC Ollon, Alain et Robert firent tous deux partie de la société de gymnastique d'Ollon et des juniors du CS Ollon avant de goûter aux joies de la vitesse. Alain fit le «singe», c'est-à-dire le passager d'un side-car sur les circuits d'Europe et Robert se tourna vers les quatre roues. Il s'intéressa également à la politique et fut élu municipal en 2002. Cette tâche exigeant un important investissement en temps, il n'accepta pas d'effectuer une deuxième législature, préférant mettre toute son énergie au service de l'entreprise familiale.

Aujourd'hui centenaire, l'entreprise Naef tient à exprimer sa gratitude à tous ceux qui lui ont accordé et lui accordent encore leur confiance et les assurent de la poursuite de leur œuvre au service de la clientèle villageoise et chablaisienne avec le même souci professionnel et dans le respect de chacun.



Dans le bus de la société en 1980.



Alain Naef

Portrait d'Alain Naef SA

Alain Naef, un chef d'entreprise qui n'a pas le vertige

Pour Alain, rien n'est plus beau que le monde vu d'en haut. C'est au retour d'un job d'été effectué pour le compte de l'entreprise familiale qu'il se rendit compte qu'il pouvait joindre l'utile à l'agréable et, en quelques sortes, «dominer le monde»; l'utile par le choix de ce beau métier de ferblantier-couvreur et l'agréable par la légèreté et la liberté que l'on ressent au sommet d'un toit.

Son métier, qui comporte trois spécificités: la ferblanterie, la couverture et l'étanchéité, il l'apprit dans une grande entreprise de la Riviera. Ce qui lui permit de participer à la réalisation de nombreux projets: de l'exécution de toitures complètes à la rénovation ou à la restauration de toits plus anciens comme les toitures d'exception, du Montreux Palace ou du Marché Couvert de Montreux, recouvertes de matériaux nobles, en l'occurrence l'ardoise. Il compléta sa formation en suivant les cours de l'École Supérieure de Couverture sur l'Ardoise à Angers, en France et l'École de contremaître de couverture en Suisse avant de rejoindre l'entreprise familiale.

Un éclat particulier traverse le regard d'Alain lorsqu'il s'agit de réaliser des éléments techniques, tels des toitures,

des mansardes, lucarnes ou œil de bœuf. Sur chaque chantier, il peut mettre à profit ses trois métiers en même temps que son habilité et son expérience.

Une villa reste une villa! Pourtant chacune se différencie de l'autre, soit par sa couleur, sa forme ou sa toiture. L'une aura deux pans, l'autre quatre, l'orientation sera différente. L'emplacement donc l'ensoleillement ne sera pas le même et nécessitera des conseils appropriés sur les différents matériaux et les couleurs. À la suite de ses nombreuses années d'activité professionnelle et grâce à une constante amélioration de ses connaissances par un suivi de cours sur les nouvelles technologies, Alain est devenu un expert dans son domaine.

Aujourd'hui, à la tête d'Alain Naef SA, il conseille ses nombreux clients à la recherche de la solution optimale pour leur toiture, tant sur les choix techniques (thermique ou sonores), énergétiques (solaire), et esthétiques (formes, matériaux et couleurs). Il est secondé dans sa tâche par une équipe soudée de quatre collaborateurs et pour le futur, la nouvelle génération qu'il a initiée comme lui-même l'a été.



Travaux spéciaux hélicoptérés

Les tendances actuelles ainsi que les soucis d'énergie future font que le métier se retrouve sans cesse en mutation et requiert d'un chef d'entreprise de la compétence et de la conscience professionnelle. Qualités qu'Alain Naef a développé au fil des ans en se tournant vers l'avenir, le solaire, sans oublier le savoir du passé, l'ardoise. Son amour pour son métier et son soin du travail bien fait donnent pleine et entière satisfaction à sa clientèle qui se fidélise.



Réfection d'un toit en ardoise



Création d'une lucarne et rénovation d'un toit

Les tâches d'un couvreur

Le couvreur est un professionnel du bâtiment qui pose les matériaux assurant l'isolation et l'étanchéité des toits, plats ou pentus, dans le cadre de constructions neuves ou à rénover. Il travaille avec différents matériaux adaptés selon la forme du toit et le genre d'édifice. Il pose également le support de la couverture tout comme les divers ouvrages accessoires destinés à la protection climatique ou acoustique du bâtiment; et pour ce faire, il gère égale-

ment les différents types d'isolation à mettre en place. Entretien et réparer les toitures déjà existantes est une autre facette de son métier, tout comme peller la neige sur les toitures en montagne durant les hivers rigoureux en montagne.

Les tâches d'un ferblantier

Le ferblantier assure la protection durable et esthétique des bâtiments contre les intempéries. Il façonne des feuilles de tôle de différents métaux, pour parachever l'étanchéité des toitures et des façades ou pour recueillir les eaux de pluie (chéneaux, tuyaux de descente). Il fabrique, répare ou restaure aussi diverses pièces de ferblanterie ornementale (gironettes, coqs d'église, etc.) et installe des paratonnerres.

Son travail se divise en deux parties distinctes: Le travail sur le chan-

tier qui consiste dans un premier temps à prendre des mesures pour les différents éléments à façonner et un deuxième temps à ajuster et à poser les dits éléments.

Le travail en atelier qui consiste à esquisser et présenter un élément à fabriquer selon les mesures prises préalablement sur le chantier. Pour ce faire, le ferblantier utilise différents matériaux, pour les plus courants le cuivre et le zinc, sous forme de tôle qu'il façonnera à l'aide de machines et de différents outils.

Les tâches d'un étancheur

L'étancheur assure l'étanchéité d'un ouvrage. C'est lui qui gère tous les éléments qui vont protéger un bâtiment des infiltrations d'eau et de l'humidité.

Il doit connaître plusieurs types de matériaux, notamment les produits bitumeux qu'il applique dans différents types de toits. Il peut aussi s'occuper des terrasses.





Exemple de toiture rénovée avant-après

Étapes incontournables pour bien conserver ou rénover son toit

L'entretien

Pour les toitures neuves, le ferblantier-couvreur conseille un contrôle visuel de la toiture à partir de la 5^{ème} année, puis régulièrement tous les 3 ans. Lors de cette intervention, le professionnel remplacera au besoin les tuiles cassées, vérifiera les armatures latérales et nettoiera les gouttières. Ces dernières peuvent être encombrées par la proximité d'arbres ou les effets du vent, qui peuvent provoquer des dégâts évitables. Lorsque le ferblantier-couvreur constatera la présence de mousse, il appliquera, après nettoyage complet, le produit adéquat.

La rénovation

La décision de rénover doit parfois être prise rapidement en raison d'une forte dégradation d'une toiture qui n'a pas été régulièrement contrôlée ou suite à des dégâts dus à une tempête... De manière générale, la rénovation dépend de l'état des matériaux en place (tuiles, ardoises, placages en ferblanterie), de la charpente et de l'isolation, si il y en a une. Une séance entre le propriétaire et le professionnel peut être nécessaire, afin de choisir entre une réfection totale ou une rénovation, si l'état du toit le permet. Un devis complet sera établi conformément à l'état du toit. Il pourra subir quelques modifications selon le budget du propriétaire, tout en respectant les règles en vigueur. Dans le cas des bâtiments du patrimoine (protégés), la rénovation s'effectuera selon des normes bien précises et imposées par l'OFC (Office Fédéral de la Culture). Après accord entre les deux parties viendront les travaux. Tout d'abord le

montage d'un pont d'échafaudages aux normes de sécurité exigées par la SUVA et la découverte de la toiture, par étape selon les dimensions du toit. La partie découverte sera régulièrement bâchée en fonction de la météo, afin de prévenir tout dégâts à l'habitation. Le respect des normes de sécurité est très important pour le ferblantier-couvreur, un faux-pas ou la chute d'un outil est très vite arrivé.

Selon les choix finaux du client, (ici avec une isolation), la composition de la nouvelle toiture se présentera dans l'ordre suivant: le couvreur posera en premier le pare-vapeur, suivie de l'isolation qui sera recouverte d'un produit de sous-couverture qui assurera l'étanchéité de la toiture. A cet instant précis, on parle de toit «hors d'eau», ce qui signifie étanche aux intempéries. Viendront ensuite le contre-lattage, le lattage et la pose proprement dite des tuiles ou autres. Ces travaux seront alternés avec les travaux de ferblanterie qui s'effectueront au fur et à mesure de l'avancement des travaux de couverture. Opter pour une seule entreprise de ferblanterie et couverture est un atout de collaboration et de continuité dans l'avancement des travaux.





Robert Naef

Portrait de Robert Naef

Robert Naef, un entrepreneur dynamique, passionné par son métier

Dès son enfance, Robert fut attiré par tout ce qui touche à la mécanique et à la technique. Ainsi, quand vint l'heure de choisir une profession, il effectua différents stages, aussi bien de mécanicien sur voiture que d'installateur sanitaire. Les deux métiers lui plaisaient et si son cœur battait peut-être un peu plus pour la mécanique, c'est la raison qui lui permit d'orienter son choix : à ce moment-là, l'entreprise dirigée par Paul exerce les 4 métiers (Ferblanterie-Couvertures-Sanitaire-Chauffage). Alain, son frère, a déjà choisi la formation de ferblantier-couvreur. C'est ainsi qu'il opta finalement pour un apprentissage d'installateur sanitaire qu'il accomplit à Villars au sein de l'entreprise Henri Ruchet S.A., considérant qu'il était préférable d'effectuer ses premières armes hors du cocon familial. Par la suite, il put parfaire sa pratique dans une grande entreprise de la Riviera en travaillant sur des installations de tous formats et aux complexités diverses. Son tempérament, allié aux connaissances professionnelles acquises, lui permirent rapidement d'endosser la responsabilité de contremaître, après quoi il rejoignit l'entreprise familiale en 1988.

Les relations de travail avec son père se sont en général toujours bien passées. Naturellement, il y a eu quelquefois

des frictions, conflit de générations ou questions de caractères, mais toujours dans un bon état d'esprit. Le fait de travailler avec son père a permis à Robert de s'appuyer sur ses expériences, mais sans oublier de progresser et d'aller toujours de l'avant !

Dès 1991, Robert entreprit de suivre les cours qui lui permirent d'acquérir la maîtrise fédérale d'installateur sanitaire. Plus qu'un simple outil de travail ou une ligne sur une carte de visite, une maîtrise permet de réunir les connaissances indispensables pour gérer une entreprise : connaissances techniques et commerciales, comptabilité, calculs de prix, dessin technique, gestion de personnel et organisation de travail, droit et normes, ouvrent les portes des compétences nécessaires pour offrir ses services à une clientèle très étendue, du privé aux collectivités publiques (commune, état, confédération.) Plus tard, un CFC de monteur en chauffage est obtenu en 1996 en complément indispensable. Aujourd'hui, Robert est heureux d'avoir fait ce choix professionnel qui correspond bien à ses intérêts et également fier de pouvoir continuer dans la lignée de sa famille... Pour autant, le défi est quotidien ! La conduite d'une entreprise demande une grande disponibilité et de toujours d'en suivre l'évolution. Par ailleurs, il pratique sa passion pour les voitures dès qu'il en a l'occasion, en allant tourner en circuit, par exemple...

Tâches de l'installateur - sanitaire - chauffagiste

- Création, entretien et réparation du réseau de distribution d'eau chaude, froide et d'écoulements pour tous les appareils sanitaires d'un bâtiment.
- Installation de production d'eau chaude sanitaire (ECS) et chauffage : chaudières à gaz, mazout, bois, solaire, pellets, électricité.
- Installations solaires thermiques : production (ECS) et du chauffage (capteurs solaires en toiture et stockage dans chauffe-eau au moyen d'un échangeur)
- Distribution de chaleur (chauffage de sol-radiateur) pour tous les locaux d'un bâtiment.
- Réseau d'eau communal : création de prises d'eau privées, conduites communales (création, réparation)
- Travaux d'installation de gaz (chauffage-cuisson-industrie)

Présentation de l'entreprise Robert Naef SA

Entreprise fondée en 1912. Raison sociale actuelle depuis 2010

Registre professionnel, inscriptions: chauffage, sanitaire.

Personnel administratif:

4 employés

NAEF Robert: Chef d'entreprise
CFC Installateur sanitaire & Maîtrise fédérale.
CFC Installateur en chauffage
PERRIN Roger: Technicien CFC
RIEDI Patricia: Secrétaire-comptable CFC
FAVRE NAEF Sandra: Dessinatrice & direction de travaux CFC

Sanitaire-Chauffage:

8 ouvriers - 1 apprenti

GEX Sébastien: Monteur sanitaire CFC
GIOVANOLA Cédric: Monteur sanitaire CFC
JORDAN Henri: Monteur sanitaire CFC
MOTTIER Nicolas: Monteur sanitaire CFC
PEREZ Roberto: Monteur sanitaire CFC
ROSADO Michel: Monteur sanitaire-dépannage CFC
CHUVA Mario: Aide sanitaire
FERREIRA Miguel: Aide-sanitaire
BURNIER Maxence: Apprenti monteur sanitaire, 3ème année

Membre des associations suivantes:

AVCV: Assoc. Vaudoise des installateurs de chauffage et ventilation
SSES: Société Suisse pour l'Energie Solaire
SUISSETEC: Assoc. Suisse de la technique du bâtiment.

Domaines d'activités

Adduction d'eau - Concessionnaire pour la Commune d'Ollon depuis 1912

Réseau d'eau communal: création de prises d'eau privées, conduites communales (création, réparation)

Installation de chauffage (toutes énergies)

- Installation complète de production d'eau chaude sanitaire et chauffage
- Création, entretien, remplacement de chaudières tous types d'énergie: gaz-mazout-bois-solaire-pellets-électricité et stockage (chauffe-eau, boiler)...



Chauffage au sol



Chauffe-eau



Chaudière à gaz

Installation solaire (thermique-production d'eau chaude) – depuis 1978

- Création, entretien, remplacement d'installations solaires thermiques : production d'eau chaude sanitaire et chauffage (capteurs solaires en toiture et stockage chauffe-eau au moyen d'un échangeur)
- L'entreprise propose un ensemble de prestations complètes, depuis la demande administrative jusqu'à la réalisation.



Installation effectuée en 1978 par Paul.NAEF, sur son bâtiment et toujours en fonction aujourd'hui



Installations sanitaires

- Création, entretien et réparation, remplacement du réseau de distribution d'eau chaude, d'eau froide et d'écoulements pour tous les appareils sanitaires (WC-lavabos-douches-baignoires-évier-bassin) d'un bâtiment.
- Remplacement d'appareils sanitaires
- Transformations complètes de locaux sanitaires (salle-de-bains, WC, douche)
- Installation complète lors d'une construction neuve, transformation ou rénovation
- Intervention de dépannage en cas de fuites d'eau ou de conduites bouchées



Installation de gaz (après compteur)

- Installation de gaz domestique ou industriel (chauffage-cuisson-industrie)

Installation de récupération d'eau pluviale

- Installation complète de récupération des eaux pluviales (citerne, conduites de raccordement, pompe)

Nouvelle halle Robert NAEF SA

Une nouvelle halle est en construction au lieu-dit «Le Lessus» à St-Triphon. La construction en métal de 15.00 x 35.00 ml, est sur 2 niveaux. Elle abritera un atelier, des garages, des bureaux, des dépôts, ainsi qu'un appartement de service. La fin des travaux est prévue pour janvier 2013.





Solaire - Gaz, mazout, bois, pellets ou PAC

Maisons familiales

Le soleil est une source d'énergie naturelle, inépuisable et gratuite. Grâce à des capteurs performants, il peut couvrir entre 60 et 70% des besoins en eau chaude d'une maison familiale. Un avantage certain lorsque l'on sait qu'Ollon et sa région bénéficie d'un taux d'ensoleillement bien au-dessus de la moyenne nationale.

Eau chaude sanitaire

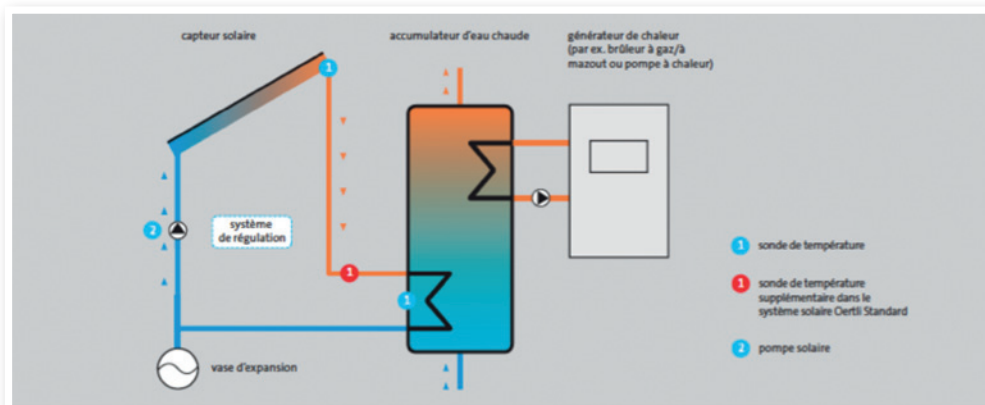
Les systèmes de chauffe-eau avec double échangeur sont idéaux pour les maisons familiales. Ils se composent d'une

part d'un chauffe-eau d'une capacité minimum de 300 à 500 litres (en fonction du nombre de personnes vivant dans la maison) et de capteurs solaire thermiques variant entre 4m² et 8m² de surface.

Les installations fonctionnent à l'aide d'une pompe. Elle est alimentée par le courant électrique qui maintient la circulation du fluide caloporteur (souvent du glycol que l'on utilise comme antigel). C'est ce fluide qui, circulant en circuit fermé, transporte la chaleur captée par le capteur thermique. La chaleur est restituée via l'échangeur thermique situé dans l'accumulateur (le chauffe-eau). En cas de mauvais temps, la production d'eau chaude sanitaire est assurée par la chaudière.

En agrandissant la surface des capteurs entre 10m² et 15m², on peut également couvrir une partie de ses besoins

Fonctionnement d'un système solaire standard



en chauffage. Cette alternative permet, dans bien des cas, de produire jusqu'à 25% au minimum de ses besoins. L'accumulateur doit être dimensionné en conséquence, soit 800 à 1500 litres. Pendant les périodes de chauffe (notamment en automne et au printemps), le temps de fonctionnement du chauffage traditionnel est considérablement réduit.

Chauffage d'appoint

Une chaudière à gaz mural, par ex. est le complément idéal d'une installation solaire. De plus, si elle est à condensation, elle utilise l'énergie thermique contenue dans les gaz de combustion et assure un bien meilleur rendement. Grâce

au système de régulation incorporé dans la chaudière, il est possible d'adapter la production de chaleur aux besoins individuels. La programmation des réglages est vaste. Pour exemple : réduction de la température au cours de la nuit ou pendant les vacances.

Le plus

L'eau chaude solaire trouve également une utilisation pour la lessive et la vaisselle. Ceux qui alimentent leur lave-linge ou leur lave-vaisselle avec de l'eau chaude solaire économise près de 40% de frais d'énergie.

Marche à suivre à l'intention des propriétaires

Installation solaire

- | | | |
|---|---|----------------------------------|
| 1. Devis des travaux d'installation solaire | ● | <i>par Robert NAEF SA</i> |
| 2. Commande des travaux (acceptation du devis) | ■ | <i>par le(s) propriétaire(s)</i> |
| 3. Demande du permis de construire (PC) à la commune
(préparation dossier) ou dérogation | ● | |
| 4. Signature pour accord des documents suivants:
Lettre d'accompagnement
Plan de situation | ■ | |
| 5. Envoi dossier à la Commune (Demande PC) | ■ | |
| 6. Réception du permis de construire | ■ | |
| 7. Transmettre à l'installateur:
Copie du permis de construire (PC)
Adresse e-mail
Date de construction de la maison | ■ | |
| 8. Demande de subvention à l'Etat de Vaud
(préparation dossier) | ● | |
| 9. Signature pour accord :
Formulaire de demande de subvention | ■ | |
| 10. Envoi dossier au SEVEN (demande de subvention) | ■ | |
| 11. Réception de la décision | ■ | |
| 12. Transmettre à l'installateur :
Copie de la décision du SEVEN | ■ | |
| 13. Exécution des travaux (à programmer)
Protocole de mise en service
Établissement de la facture | ● | |
| 14. Paiement de la facture | ■ | |
| 15. Demande de versement
(préparation dossier) | ● | |
| 16. Signature pour accord des documents suivants:
Demande de versement | ■ | |
| 17. Envoi dossier au Canton (Demande Versement) | ■ | |



Bien planifier un projet de salle de bains

Chez Robert Naef, la création et la rénovation de salles de bains sont choses courantes!

Chaque projet est unique et répond à des fonctions et des attentes précises. Pour que les espaces d'eaux soient des zones conviviales et harmonieuses, rien ne vaut un entretien ouvert qui permet de définir les tenants et les aboutissants des salles de bains à créer ou à rénover.

De plus, comme le choix des matériaux est vaste, les déclinaisons de salles de bains sont multiples: douche à l'italienne, cabine de douche vitrée, baignoire avec ou sans buses, lavabos simples ou doubles, carrelage design, classique ou budget. Chez Robert Naef, nous désirons apporter à chaque propriétaire, mais aussi aux architectes et autres planificateurs, des informations utiles et pertinentes, leur permettant d'envisager sereinement leurs travaux.

Pour cette raison nous vous avons préparé un aide-mémoire permettant de planifier les différentes étapes incontournables pour rénover des salles de bains. Nous vous en souhaitons une bonne lecture.

Aide-mémoire à l'attention des propriétaires

Transformation de salles-de-bains, WC, douche, sanitaire

Préparation de l'exécution

- 0.1** Définir qui établit le projet de transformation (dessin: relevé, plan) par ex. selon travaux envisagés:
 - Architecte
 - Installateur
- 0.2** Définir qui récolte les devis des différents corps de métier par ex. selon les travaux envisagés:
 - Maçonnerie
 - Electricité (éclairage, prises)
 - Chauffage (sol, radiateur)
 - Sanitaire
 - Plâtrerie (cloisons, enduits)
 - Menuiserie (porte, fenêtre, tablette, armoire)
 - Chapes (sols)
 - Carrelage (sols, murs)
 - Peinture (murs, boiserie, plafonds)
 - Conduite des travaux
- 0.3** Etablir un budget et récolter les devis/ Obtenir un financement
- 0.4** Si nécessaire, demander de permis de construire
- 0.5** Définir un programme des travaux
- 0.6** Définir la personne qui se chargera de conduire les travaux
- 0.7** Commander les travaux (adjudications)
- 0.8** Faire les choix des appareils et des finitions

Exécution

- 1.1** Prévoir au moins une séance de coordination avec les différents corps de métier.
- 1.2** Se rappeler que de tels travaux impliquent des désagréments (bruits, poussière, passages).
- 1.3** Risques éventuels de dégâts à des parties attenantes au local transformé.



Quelques recommandations simples, mais efficaces pour économiser de l'énergie

Chez Robert et Alain Naef SA on est conscients qu'il est possible d'adapter les éléments et de les ajuster pour qu'ils fonctionnent bien. Cela concerne aussi les énergies. Par des actes simples, mais efficaces, chacun peut contrôler sa consommation et, par conséquent, ses dépenses.

Voici donc quelques exemples concrets d'économies d'énergies possibles.

1. Contrôler le débit des robinets

Le débit d'un lavabo ne devrait pas dépasser 6 litres par minute. En installant un réducteur de débit, on réduit sa consommation par minute d'un tiers.

2. Installer des douches économiques

Le débit d'une douche ne devrait pas dépasser 12 litres par minute. En remplaçant sa garniture de douche avec un modèle économique, on économise jusqu'à 20% de sa consommation d'eau chaude.

3. Régler la température de l'eau chaude

La température de l'eau chaude ne devrait pas dépasser 55 à 60 C. En limitant la température à 55°C maximum, on évite à son chauffe-eau de s'entartre et de chauffer à perte. Une façon simple, mais efficace de réduire sa consommation énergétique.

4. Adapter les vannes thermostatiques des radiateurs

Les vannes thermostatiques des radiateurs maintiennent automatiquement la température voulue dans chaque pièce. Elles augmentent le confort et permettent de maîtriser les dépenses énergétiques. En posant des vannes sur les radiateurs, on économise jusqu'à 20 % de sa consommation énergétique.

5. Dimensionner correctement l'arrivée d'air frais

Pour bien fonctionner, un chauffage a besoin d'air frais. En adaptant l'ouvrant de sa chaufferie à la dimension de deux paumes de mains, on contrôle l'amenée d'air et on règle ainsi la température ambiante de sa chaufferie.

6. Isoler les conduites dans les locaux non chauffés

Les conduites dans les garages ou les caves qui sont plus chaudes que les mains souffrent d'une déperdition de chaleur importante. En les isolant, on sauvegarde de l'énergie.

7. Contrôler que son chauffage soit bien réglé.

A chaque période de l'année son chauffage. En contrôlant régulièrement que son chauffage soit bien réglé et en programmant l'horloge de ce dernier, on règle de façon optimale la température ambiante et on contient ainsi les frais.

8. Ne pas masquer les radiateurs

Tous les objets qui obstruent les radiateurs empêchent le rayonnement de la chaleur et sa diffusion ambiante. En laissant libre les radiateurs, on permet à sa chaudière de produire en adéquation avec son environnement.

9. Peu de chauffage pour les pièces inoccupées

Rien ne sert de chauffer inutilement. Dans les pièces inoccupées, il suffit de régler les vannes thermostatiques sur les positions 1 ou 2.



ALAIN NAEF
 ferblanterie · couverture · étanchéité · SA
 024 499 22 58 · 079 611 19 89 · 1867 Ollon

Paul
 Alain
 Robert
 NAEF SA
100 ans
 Maison fondée en 1912

Un grand merci à nos fidèles clients



ROBERT NAEF SA
 SANITAIRE – SOLAIRE – CHAUFFAGE
 Maîtrise fédérale Maison fondée en 1912
 Le Lessus St-Triphon 1867 OLLON
 024 499 22 33 r.naef.sa@bluemail.ch